

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 25 mai 2020

Objet

**Budget annexe de
l'hôtel
d'entreprises-
Compte
administratif 2019**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

32

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 mai 2020 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Étaient présents :

Mme Nathalie LACUEY – M. NAFFRICHOUX – M. CAVALIERE – M. IGLESIAS - M. GALAN – Mme CHEVAUCHERIE – M. MEYRE – M. RAIMI – M. BAGILET – M. BOURIGAULT – M. VERBOIS – M. CALT – M. HADON

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme GRANJEON à Mme Nathalie LACUEY - Mme Conchita LACUEY à Mme Nathalie LACUEY - Mme DURLIN à M. GALAN - Mme REMAUT à M. CAVALIERE – Mme COLLIN à M. CAVALIERE – M. LERAUT à M. BOURIGAULT – M. DANDY à M. BOURIGAULT – Mme LOUKOMBO SENGÀ à M. BAGILET - Mme MILLORIT à M. BAGILET – M. DROILLARD à M. NAFFRICHOUX – Mme BONNAL à Mme CHEVAUCHERIE – Mme HERMENT à M. CALT – Mme FEURTET à M. CALT – M. BUNEL à M. NAFFRICHOUX - M. BUTEL à M. HADON

Absents excusés :

M. LEY – M. ROBERT – Mme LAQUIEZE

M. CAVALIERE a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, depuis la Loi d'orientation des transports intérieurs du 30 Décembre 1982 et de son décret d'application du 16 Août 1985, les Communes ont été obligées de créer un budget de la Régie des Transports Scolaires.

A la demande des services préfectoraux, il est nécessaire de motiver le montant de la Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'intégralité des charges supportées par ce budget annexe est répercutée à l'organisme chargé de la gestion de l'hôtel d'entreprises.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-14, L1612-12 et suivants ;

Vu les résultats du Compte Administratif de l'Hôtel d'entreprises des Mondaults pour l'exercice 2019 qui se traduisent par le tableau suivant :

	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018	DE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	DE L'EXERCICE 2019
Investissement	0,00		0,00	0,00
Fonctionnement	0,01	0,00	0,00	0,01
TOTAL	0,01		0,00	0,01

Vu l'avis des Commissions réunies en date du 12 mai 2020 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE le Compte Administratif pour l'exercice 2019, concernant la gestion de Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, qui s'est retiré au moment du vote.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 27 mai 2020



Le Maire,

Nombre de votants : 28
Suffrages exprimés : 28
Pour : 28
Contre :
Abstention :